



---

Volume 39, Number 3, octobre 1983

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/400057ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/400057ar>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this review

Guindon, H.-M. (1983). Review of [DELEBECQUE, Édouard, *Les Actes des Apôtres*]. *Laval théologique et philosophique*, 39(3), 364–365.

<https://doi.org/10.7202/400057ar>

L'A. donne à sa bibliographie l'épithète d'*Introductory*. Il la destine nettement à l'*étudiant qui commence* ses études scripturaires (p. vii). De fait, cette bibliographie choisie permettra aux étudiants de découvrir rapidement et sans trop d'effort les meilleurs instruments de travail. Mais combien de professeurs auraient également intérêt à fréquenter cet ouvrage, soit pour connaître le titre précis d'un volume, soit pour retrouver des renseignements utiles sur le contenu ou la valeur d'un ouvrage, soit pour aller à des comptes rendus qui portent sur l'instrument de travail qu'on veut utiliser.

Cette bibliographie sans prétention peut rendre de grands services aux étudiants comme aux professeurs. Nous ne saurions trop remercier le P. Fitzmyer qui eut le courage d'entreprendre la rédaction et, maintenant, la mise à jour d'un tel instrument de travail.

Paul-Émile LANGEVIN

E. DELEBECQUE, *Les Actes des Apôtres*, Société d'édition « Les Belles Lettres », Paris, 1982, 142 pages, 13 × 19½ cm.

Contrairement à ce que l'on pourrait en attendre par le seul titre, le présent ouvrage n'est pas d'un exégète. Il s'agit plutôt d'une œuvre littéraire dont l'Auteur est « un helléniste éminent et traducteur chevronné » comme le présente, en préface, le P. Ceslas Spicq, O.P., lui-même spécialiste qui a déjà publié trois tomes de « *Notes de Lexicographie Néo-Testamentaire* ».

Après avoir abordé auparavant la traduction du troisième évangile dont les *Actes* sont le prolongement, le traducteur est d'emblée en pays connu et déjà familier avec saint Luc. Dans les quelque 50 pages d'introduction qu'il consacre aux « Actes et leur Auteur », en situant cet ouvrage dans son contexte historique, il ne fait pas seulement œuvre d'historien. Ses remarques, basées sur l'usage de certains mots de saint Luc, sont extrêmement précieuses pour décrire le climat religieux de l'époque. C'est ainsi qu'il montre saint Paul, qui a pourtant failli être victime de l'hostilité des Juifs, beaucoup moins sévère pour eux que Dieu n'a pas rejetés puisque leur chute était nécessaire à la conversion des païens, que saint Luc qui, tout au long des *Actes* les tient coupables de la mort de Jésus. C'est « un peuple à la nuque raide, incirconcis de cœur et d'oreilles,

qui résiste éternellement à Jésus-Christ aujourd'hui comme jadis » (7, 51). Le traducteur, pour illustrer cette hostilité mortelle, fait observer que saint Luc se sert d'un verbe très fort ἀναρπείν « qui signifie la destruction radicale d'un être vivant. Ce verbe, qu'il emploie à deux reprises dans son Évangile pour la "mise à mort" de Jésus (Lc., 22,2; 23, 32), il répète maintenant dix-huit fois dans les *Actes* : trois fois encore pour la mort de Jésus (2,23; 10,39; 13,28) et neuf fois pour désigner l'acharnement des Juifs à vouloir tuer des Chrétiens » (p. XVIII).

Précisément grâce aux nuances qu'il souligne ainsi dans l'hellénisme de saint Luc, le traducteur nous donne dans cette longue introduction de précieuses indications même au plan historique.

En parlant de la perfection de la langue de saint Luc, il remarque que l'on a souvent relevé chez lui des « hébraïsmes », mais il ne partage pas sans réserve cette opinion. « Il est évidemment naturel que, comme dans le troisième évangile, il recoure dans les *Actes* à des tours hébraïques. Passons sur ceux qui foisonnent dans les citations des septante ou dans les discours adressés aux Juifs : il fallait les adapter à l'auditoire. On se gardera d'en voir trop lorsqu'ils sont douteux, ou d'en découvrir là où il n'y en a pas. On prend parfois pour un hébraïsme un tour parfaitement grec » (p. XXV). Et le traducteur explique : « Ainsi la répétition d'une même racine dans un substantif associé à un verbe peut être quelquefois un hébraïsme, mais elle est courante dans le meilleur grec (voir 2,30; 5,28; et les n. 23,14). L'emploi superfétatoire du pronom αὐτός rappelle souvent un hébraïsme (7,22; 15,17), mais lorsque ce tour est associé à une relation complexe très attique (28,8 par exemple) il y a des chances pour que l'origine grecque l'emporte » (p. XXV).

Le traducteur ne tarit pas d'éloges sur la qualité de la langue de Luc même si, pour être abordable, « Luc écrit le grec parlé de son temps, celui de la Koinè », « sa connaissance approfondie de la meilleure langue grecque, donc son atticisme, transparait d'un bout à l'autre de son œuvre » (p. XXVI). Son vocabulaire est d'une grande richesse. Pour un grand nombre de mots, Luc est le seul auteur du Nouveau Testament à les employer, ce dont le traducteur cite plusieurs exemples. « Ce n'est pas, sauf exception, le sujet traité qui attire ce vocabulaire classique, mais la formation de l'auteur aux bons écrivains de la Grèce » (p. XXVII) dont Homère. « Outre le choix des mots, la qualité du vocabulaire se

manifeste encore par la précision minutieuse de leur sens, la délicate distinction des synonymes ». Expert en langue hellénique, le traducteur montre, en plusieurs exemples, que tel mot est plus fort que tel autre. « Ainsi ἀτενίζειν (braquer les yeux) est plus fort que βλέπειν (observer) et distinct de θεωρεῖν (observer de façon soutenue) et du plus général ὁρᾶν (voir) » (p. XXVII).

Ces remarques préliminaires de l'introduction que nous soulignons succinctement ne font que nous préparer au plaisir d'une foule d'autres observations que nous réserve le texte même, traduit face au texte grec et annoté de plus de 1400 notes, parfois très élaborées et allant jusqu'à 20, 25 et même 45 lignes.

Ce petit volume est une mine d'érudition qui nous fait pénétrer dans une meilleure intelligence du livre sacré.

Henri-M. GUINDON, S.M.M.

Pierre PRIGENT, *L'Apocalypse de saint Jean* (Commentaire du Nouveau Testament, XIV), Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé, 1981, 383 p., 18 × 24 cm.

P. Prigent nous apprend lui-même qu'il a travaillé plus de vingt ans à l'élaboration de ce commentaire. Contrairement à la façon habituelle de procéder et suivant en cela l'exemple de Lohmeyer, l'auteur nous plonge d'emblée dans le commentaire et reporte à la fin du volume les questions d'introduction. Le lecteur qui souhaiterait se faire une idée du chemin parcouru ou à parcourir tout au long de sa lecture de l'ouvrage aurait avantage à consulter de temps à autre les pp. 380-383 où l'auteur dresse un plan de l'Apocalypse.

Le texte du commentaire est dense, mais le style alerte de Prigent en facilite la lecture. L'exégète de Strasbourg sait se frayer un chemin à travers les questions discutées pour aller à l'essentiel du message de l'Apocalypse, tout en restant bien conscient du caractère hypothétique de certaines de ses conclusions.

S'appuyant sur le fait que la partie proprement apocalyptique de l'Apocalypse (4, 1-22, 15) ne fait allusion à aucune hérésie, Prigent émet l'hypothèse d'une composition du livre en deux étapes. Le voyant aurait d'abord composé 1, 1-8 et 4, 1-22, 15; par la suite, il aurait ajouté la vision inaugurale (1, 9-20), les lettres aux églises (cc. 2-

3), un second épilogue (22, 16-21) et quelques versets ici et là dans le but d'adapter son œuvre à la situation nouvelle résultant de l'affrontement entre les églises et l'hérésie judéo-chrétienne gnostique.

Une des questions centrales auxquelles se trouve confronté tout commentateur de l'Apocalypse concerne l'ordonnance des septénaires des sceaux, des trompettes et des coupes. Quel lien doit-on établir entre ces trois séries de visions qui décrivent divers fléaux? Selon Prigent, les septénaires « n'annoncent pas des successions d'événements, mais prophétisent un message dont le contenu est présenté sous différents aspects, quitte à respecter dans cette présentation une certaine gradation » (p. 117; voir aussi, pp. 130, 133, 137, 329, 365, 372). L'auteur écarte également les rapprochements trop précis établis entre les visions des chapitres 8-9 et les événements de la Guerre juive (66-70), tout autant que les actualisations anecdotiques auxquelles nous ont habitués certains commentaires populaires de l'Apocalypse.

Prigent est extrêmement réticent à admettre que le voyant de Patmos ait pu exploiter certains matériaux mythiques empruntés à son milieu, notamment lorsqu'il décrit la vision de la femme, de l'enfant et du dragon au c. 12. Pourtant l'article de H.D. Saffrey (*Revue Biblique*, 1975, pp. 385-417), auquel Prigent n'accorde que quelques lignes, nous paraît avoir démontré de façon convaincante l'importance du culte d'Artémis à Patmos, l'île sainte de la déesse. Cela rend d'autant plus vraisemblable une réutilisation chrétienne de la trame du mythe des naissances d'Apollon et d'Artémis.

Une des caractéristiques majeures du commentaire de Prigent est son insistance sur l'eschatologie. Mais, selon l'auteur, « le futur de l'eschatologie n'est pas d'une autre nature que le présent de la vie chrétienne » (p. 265). La mort du Christ sur la croix marque le moment décisif de l'intervention de Dieu dans l'histoire. « ... Le jugement de Dieu qui s'est réalisé sur la croix était bien l'intervention dernière et victorieuse de Dieu. Elle seule donne leur vrai sens aux classiques fléaux qui, selon le Bas-Judaïsme, passaient pour être annonciateurs de la Fin. La Fin est là depuis la mort pascale du Christ. C'est à elle que se réfèrent maintenant les catastrophes des apocalypses dont une relecture chrétienne est désormais possible » (p. 110). Mais l'Église, chaque fois qu'elle célèbre la Cène, va à la rencontre du Christ, « affronte le